

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2015 - Convocation du 11 mars 2015

L'an deux mille quinze le vingt trois mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : .....

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : MM. ALBEROLA Laurent – CAZALIS Didier – GOUMENT Jérémy – SCHMITTER Cédric et MMES BARRAL Sandrine – CURTON Patricia – GUENIOU Patricia – LOUETTE Dominique.

Absents: M. GAUBIAC Laurent – Mme VIDAL Ingrid – Mme CHASSAING Géraldine

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BARRAL .....

Début de séance : 19h00

### Compte Administratif 2014 de la Commune (M14).....

A 20h08 le Maire quitte la salle. Sous la présidence de M.CAZALIS 1<sup>er</sup> adjoint le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice, après s'être fait présenter le budget primitif le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats Reportés		146 811,56 €	10 079,22 €	
Résultats de l'exercice	179 315,42 €	173 595,98 €	29 713,88 €	15 742,04 €
Total	179 315,42 €	320 407,54 €	39 793,10 €	15 742,04 €
Résultats de clôture		141 092,12 €	- 24 051,06 €	

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, et le déficit d'investissement décide d'affecter la somme de :

- 141 092,12€ au compte 002 (Fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté.
- 24 051,06 € au compte 001 (Investissement) déficit d'investissement reporté.
- 24 051,06 € au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé

3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les membres du Conseil municipal approuvent à 7 voix pour, les résultats arrêtés ci-dessus.

A 20h15 Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

### Compte Administratif 2014 de l'Assainissement 2014 (M49).....

A 20h41 le Maire quitte la salle. Sous la présidence de M.CAZALIS 1<sup>er</sup> adjoint le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice, après s'être fait présenter le budget primitif le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats Reportés		96 004,19 €	173 363,66 €	
Résultats de l'exercice	42 754,06 €			97 983,07 €
Total	42 754,06 €	96 004,19 €	173 363,66 €	97 983,07 €
Résultats de clôture		53 250,13 €	- 75 380,59 €	

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, et le déficit d'investissement décide d'affecter la somme de :

- 53 250,13 € au compte 002 (Fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté.
- 75 380,59 € au compte 001 (Investissement) déficit d'investissement reporté.

3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les membres du Conseil approuvent à 7 voix pour les résultats arrêtés ci-dessus.

A 20h45 monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

### **Compte Administratif 2014 du CCAS.....**

A 20h48 le Maire quitte la salle. Sous la présidence de M.CAZALIS 1<sup>er</sup> adjoint le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice, après s'être fait présenter le budget primitif le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	- €	1 426,15 €
Résultats de l'exercice	1 317,39 €	73,85 €
<b>Totaux</b>	<b>1 317,39 €</b>	<b>1 500,00 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>182,61 €</b>

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

- 182,61 € au compte 002 (Fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté.

3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil municipal approuve à 7 voix pour, les résultats arrêtés ci-dessus.

A 20h51 monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

### **Comptes de gestion 2014 (M14, M49 et CCAS)**

Les comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, soit 8 voix pour, les comptes de gestion de la M14, M49 et du CCAS.

Séance levée à 20h54

Les conseillers

Le Maire,

Laurent ALBEROLA